

Nîmes, le 8 janvier 2019

SELARL SCHAMING-FIDRY et CAPPELLE
15, Quai Félix Maréchal
57000 METZ

Vos références : III 18/1195

Nos références : 2018-171 / #
LJ REMY FERMETURE



PROCES VERBAL DE CARENCE

Cher Maître,

Il n'y a aucun actif mobilier dans le cadre de la procédure collective citée en référence.

Monsieur REMY nous a indiqué avoir vendu les machines qui se trouvaient à Francaltroff, ainsi que le véhicule, déclaré vendu en août 2018.

Vous trouverez en pièce jointe une attestation du représentant.

Je vous prie de me croire votre bien dévoué.

Fabien DROUELLE pour
Maître Pierre CHAMPION

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné Remy Arnaud

Gérant de la société ou enseigne : Remy Fermetures

Dont le siège social est situé : 27 rue de Dieuze 57 670 Francaltroff

Téléphone : 07-87-94-27-19

Atteste sur l'honneur qu'il n'existe aucun actif dans le cadre de la procédure collective indiquée supra.

Qu'il n'existe aucun stock, aucun véhicule, aucun bien mobilier sous contrat de crédit-bail, dépôt, location, aucun bien gagé, nanti, saisi ou placé sous sujétion douanière, aucun bien faisant l'objet de clauses de réserve de propriété qui pourrait être invoquées par des fournisseurs.

Atteste n'avoir rien pris, ni détourné directement ou indirectement.

^A St Genies de Comolas le 21 / 12 / 20 18

Signature

Remy